



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

carte

Question écrite n° 13716

## Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés que rencontrent les chômeurs lors du renouvellement de leur carte d'assuré social. En effet, il semblerait que celui-ci ne soit pas automatique, ce qui entraînerait très souvent des situations extrêmement difficiles. Il serait donc souhaitable que, afin d'éviter aux chômeurs des difficultés supplémentaires, le renouvellement de leur carte de sécurité sociale se fasse automatiquement. Il la remercie de bien vouloir l'informer de ses intentions en la matière.

## Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 13716

**Rubrique :** Sécurité sociale

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

**Date(s) clé(e)s**

**Question publiée le :** 4 mai 1998, page 2438